

Pas de craintes infondées des roumains et des bulgares

- **Les expériences de la libre circulation des personnes** pour les six dernières années sont majoritairement **positives**: L'immigration répond aux besoins de l'économie. La libre circulation des personnes a marqué de façon décisive l'essor économique mais a aussi contribué au maintien des places de travail. L'on ne constate pas non plus une immigration massive de personnes provenant des pays de l'est ni d'un dumping systématique des salaires ni même une augmentation de la criminalité.
- Depuis le 1er janvier 2007, l'UE compte **27 Etats** dont la Roumanie et la Bulgarie sont devenus membres à part entière lors de la cinquième extension de la libre circulation des personnes. L'UE ne saurait dès lors accepter une **discrimination** de l'un de ses membres.
- Durant les sept dernières années, la **Roumanie** et la **Bulgarie** ont enregistré une **forte progression** de l'économie (évolution du PIB, facteur de 5 à 6) ce qui exige une demande accrue de personnel à tous les niveaux. Par conséquent, il ne faut s'attendre à une demande démesurée de nouveaux permis de travail provenant de Roumanie ou de Bulgarie.
- En Roumanie et en Bulgarie, le **taux de chômage** a fortement **diminué**. En Roumanie de 8,1% (2004) à 6,4% (2007); en Bulgarie de 12,1% à 6,9%. Aussi ces taux sont-ils inférieurs à celui des 15 Etats de la zone européenne (7,4%) et même plus bas que celui des 27 Etats de l'UE (7,1%). En conclusion, rien ne laisse présager que l'immigration provenant de ces deux pays devrait être plus importante que celle constatée lors de la première extension des bilatérales aux autres pays de l'Est.
- Avec l'entrée dans l'UE de la Roumanie et de la Bulgarie, la population de l'UE a augmenté de 30 millions pour atteindre 490 mio. L'élargissement à 9 Etats supplémentaires de l'Accord sur la libre circulation des personnes (15 à 27) ouvre aux **entreprises suisses un nouveau marché** de plus de 100 millions de clients potentiels. Il y a également lieu de tenir compte qu'il s'agit de clients avides de combler leurs besoins d'achat d'où une forte demande de nouveaux produits et prestations.